

**Sujet :** [INTERNET] AIRE DE GRAND PASSAGE A LA JARNE

**De :** nadine thomas <nana.thomas@hotmail.fr>

**Date :** 01/03/2024 09:06

**Pour :** "PREF-PARTICIPATION-PUBLIC@CHARENTE-MARITIME.GOUV.FR" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

MADAME,MONSIEUR?

JE VIENS DE LIRE TOUT LE DOSSIER POUR LE PROJET QUE VOUS ENVISAGER DE NOUS IMPOSER MALGRE LE REFUS DES JARNAIS QUI N'EN VEULENT PAS.POURQUOI CHOISIR NOTRE COMMUNE SI TRANQUILLE OU IL Y A TANT DE CHOSES A DEVELOPPER DES PISTES CYCLABLES CAR . LE FLUX DES PASSAGE DE SES CARAVANES ET VOITURES FONT AUGMENTER LE FLUX DE CIRCULATION POUR ALLER SUR LA ZONE DE CARREFOUR ?SANS PARLER DES VOITURES QUI FONT SORTIR ET RENTRER DANS CETTE AIRE .

JE VOUDRAI SAVOIR SI CETTE AIRE VA DISPOSER DE BARRIERE POUR Y RENTRER ET POUR POUVOIR REGLER LEUR SEJOUR ?

ETANT CAMPING -CARISTE DEPUIS 20 ANS ,JE PAIE SANS PROBLEME POUR LES SERVICES QUI ME SONT APPORTES QUAND JE ME DEPLACE .

ET JE PEUX VOUS DIRE QUE CELA A UN COUT .

DONC J'ESPERE QU'ILS VONT PAYES LEUR SEJOUR COMME TOUT LE MONDE ?IL N'EST PAS QUESTION QUE L'ON SUPPORTE CETTE CHARGE SUR NOS IMPOTS .

ET POUR FINIR COMMENT NOUS PROTEGER DE CERTAINS VOLS QUI ON LE SAIT LEURS SONT SOUVENT ATTRIBUES ,ON NE VA PAS PAYE INSTALLER DES ALARMES OU DES SOCIETES POUR NOUS PROTEGES .

TRES CORDIALEMENT